



Important : réunion publique

Arrivée à mi-mandat, l'équipe municipale a pu mener à terme de nombreux dossiers prioritaires. Il est maintenant temps de penser aux trois années à venir et d'orienter notre politique en fonction de vos attentes. Vous les avez exprimées lors d'une enquête distribuée par la gazette en 2009, des mesures ont été prises.

Nous souhaitons faire le point à travers des réunions publiques par quartier afin d'aborder, en votre présence, les thèmes qui vous concernent dans la vie quotidienne à Amayé.

La première réunion publique est réservée aux habitants de la rue des Pommiers et des impasses des Trembles, des Ormes, Pierre Lefèvre, Barassin et des Frênes le mercredi 17 novembre à 20h00, salle communale.

Les réunions destinées aux autres quartiers suivront.

Tous les sujets pourront être abordés sous forme de questions/réponses, même si aucune décision importante ne pourra être prise sans un débat suivi d'un vote en conseil municipal.

L'équipe municipale compte chaleureusement sur votre présence, sans vous rien ne pourra être fait !

Le Maire, Sylvain Colino.

Commission jeunesse

Les jeunes de moins de 16 ans représentent plus du quart de la population d'Amayé. La première initiative de la commission jeunesse à leur rencontre a été l'ouverture de la salle des Tilleuls le soir il y a deux ans pour leur donner un lieu de rencontre et ainsi leur laisser la possibilité de mettre en place des projets. Les idées ne manquaient pas mais ces jeunes ont grandi, leurs études les ont amenés loin d'Amayé pour certains ou moins disponibles pour d'autres. L'aventure s'est terminée ainsi.

Forte de cette première expérience, la commission propose cette fois-ci un projet plus ambitieux. L'idée est toujours d'aider des jeunes de la commune à se fédérer pour devenir une force de proposition indépendante sur la commune (association jeunes, repas des jeunes, conseil municipal jeunes ...) mais l'angle d'approche a évolué : organiser des sorties ponctuelles, sur des événements originaux, pour rassembler les jeunes, leur permettre de se connaître et de devenir des acteurs de la vie quotidienne à Amayé.

Comme premier événement, le choix de la commission s'est porté sur le club de hockey sur glace de Caen. Les « Drakkars » évoluent en ligue Magnus, ce qui correspond à l'élite du hockey français. Les membres de la commission proposent d'emmener les jeunes de la commune assister au match Caen/Briançon en bus le samedi 27 novembre au soir, gratuitement. Des invitations nominatives ont été envoyées à tous les jeunes concernés, les membres de la commission vont également rencontrer ces jeunes à la sortie du bus du collège d'Evrecy.

La réservation des places devant se faire 12 jours à l'avance, le bulletin d'inscription doit être rendu en mairie pour le lundi 15 novembre dernier délai. Vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres. Si vous avez égaré l'invitation, n'hésitez pas à venir vous inscrire directement en mairie, sans oublier de compléter la décharge.

Tous les renseignements utiles sont indiqués sur l'invitation, mais vous pouvez contacter la mairie pour de plus amples informations.

Le coût pour la commune est d'environ 300 € pour le bus (en fonction du type de bus réservé) auquel il faut ajouter 5 € par jeune pour l'entrée.

Les conseillers municipaux utiliseront leur véhicule personnel si le nombre d'inscrits ne justifie pas la location d'un bus. Toutes les mesures administratives nécessaires (assurance, responsabilité ...) ont été prises.

D'autres sorties sont déjà à l'étude, en espérant que cette première rencontre un large succès !

A noter : seuls les enfants nés entre 1994 et 1999 sont concernés. Les petites sœurs, petits frères ou parents, même s'ils paient leur place, ne pourront être acceptés.



L'ADMR, vous connaissez ?

L'ADMR est un service d'aide à domicile pour vous faciliter la vie au quotidien à tout âge de la vie. Vous êtes jeune maman, vous avez besoin que l'on vous seconde pour la garde des enfants, l'entretien de la maison.

Vous êtes âgé, handicapé ou malade : votre situation nécessite une assistance pour l'organisation de votre vie à domicile.

Vous avez une surcharge de travail. Besoin d'un coup de main. Ponctuellement, l'ADMR vient à votre secours.

De plus, l'ADMR se charge de toutes les formalités administratives.

Alors, n'hésitez plus : prenez contact avec l'une des deux responsables dans notre village.

Elles recevront votre demande et transmettront le dossier au service centralisé d'Evrecy.

Jacqueline Gouyette (à gauche sur la photo) : 02 31 80 45 90 et Nicole Duvelleroy (à droite) : 02 31 80 43 21



Marie Legoupil

Eclairage public

L'hiver approche, l'éclairage public prend toute son importance. Si vous constatez qu'un lampadaire est défectueux, merci d'en avvertir la mairie au plus vite par téléphone, mail ou dans la boîte aux lettres en précisant le numéro du lampadaire (présent sur une plaque fixée au corps du lampadaire).



Cérémonie

Dans le cadre des cérémonies du 11 novembre, le dépôt de fleurs au Monument aux Morts d'Amayé aura lieu à 9h30.

M. le Maire, le conseil municipal et la section des anciens combattants d'Amayé comptent sur votre présence pour ce devoir de mémoire.

Station d'épuration, attention ...

Chers concitoyens, vous bénéficiez d'un raccordement à l'assainissement collectif. Or depuis quelque temps, des dysfonctionnements réguliers ont été constatés, du fait de rejets d'éléments indésirables avec les eaux usées.

Il s'agit principalement de garnitures périodiques (serviettes, tampons) mais surtout de lingettes, ainsi que des sacs plastique, cotons tiges, serpillières... On trouve également des huiles de vidange ou de friture !!!

Outre le risque de bouchage des canalisations et des siphons de votre habitation, tous ces déchets engendrent des problèmes de fonctionnement sur les équipements d'assainissement de notre collectivité (obstructions, surcharges, arrêt et usure prématurée des pompes,...) qui peuvent, à terme, avoir pour conséquence des rejets de mauvaise qualité dans l'Orne.

De plus, ces déchets entraînent des surcoûts de fonctionnement qui nous obligeront, si le problème persiste, à augmenter le prix de l'eau !

Afin de protéger notre environnement et limiter les dépenses inutiles, nous vous invitons à éliminer tous les éléments décrits ci-dessus avec les déchets ménagers ou en déchetterie (huiles).

Par ailleurs, je vous rappelle que les eaux pluviales (descentes de gouttières, grilles de cours...) ne doivent pas être raccordées aux eaux usées et que la réglementation permet d'effectuer les vérifications de conformité nécessaires.

Nous comptons sur les efforts de tous ceux qui ont pris de mauvaises habitudes .

Par avance un grand merci, Marc BOILAY.

Architecture

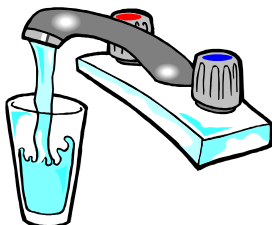
La place de la mairie inscrite à un concours d'architecture !
Le résultat en fin d'année ...

ICL

L'ICL vous convie à une soirée beaujolais (soupe à la citrouille, dégustation de beaujolais, assortiment de fromages normands, dessert et une animation musicale pour 8 € !) le vendredi 19 novembre à partir de 19h30 à la salle des fêtes de Vacognes-Neully. Réservation au 02 31 80 40 54 ou auprès des représentants de l'ICL à Amayé : Eliane Jodocius et André Porcher.



Facture d'eau



Le conseil municipal a voté à l'unanimité le maintien à l'identique des tarifs d'assainissement pour l'année 2011.

L'abonnement reste donc à

14 € HT (361 abonnements sur la commune) et le prix au m³ à 0,90 €. La station de traitement des eaux usées est en parfait état de fonctionnement.

Elle a desservi 958 habitants en 2009 pour une capacité nominale de 1200 habitants. 32 901 m³ ont été facturés cette même année. Le service est géré en affermage, une prestation de service a été attribuée pour 12 ans à la société La Nantaise des eaux suite à la re-négociation avantageuse du contrat en 2009 (voir gazette n°6).

Conseil d'école

Le conseil d'école est une assemblée tripartite rassemblant des représentants de l'équipe pédagogique, de la municipalité et des parents élus. Ses attributions sont de voter le règlement intérieur de l'école, d'adopter le projet d'école, de donner son avis et de faire des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école. Il se réunit 3 fois par an.

Cette année, une seule liste de parents (composée de Catherine Buisson, Katell Crave, Séverine Durand, Valérie Forant, Caroline Gaillard et Sonia Morice) a été déposée.

60% des parents ont voté, ce qui est un taux très satisfaisant.

Cette liste a organisé le samedi 23 octobre une réunion à la maison des Tilleuls pour se présenter aux parents de l'école, définir un mode de fonctionnement et d'échange et recueillir les demandes pour le conseil d'école qui s'est déroulé le 4 novembre.

Le chiffre du jour 112 146

(par Christophe Forant, responsable de la commission scolaire).

112 146 €, budget de fonctionnement de l'école en 2009 (soit le quart du budget de fonctionnement total de la commune) dont 9 090 € (soit 56,81 € par enfant) pour les dépenses pédagogiques (fournitures, livres, fichiers, petit matériel, usep, activité piscine). Il est à noter que les frais de personnels représentent le principal poste de dépense (atsem, personnel d'entretien, personnel de cantine, garderie) et qu'ils sont beaucoup plus importants pour les enfants de maternelle.

Au delà du fonctionnement quotidien de l'école, d'autres dépenses sont également conséquentes.

En premier lieu, les travaux d'entretien indispensables à une telle structure (plomberie, électricité, réparation, chauffage, tonte, taille, nettoyage, etc...) sont autant que possible assurés par nos agents.

En second lieu, l'école est l'objet, depuis 2007, d'un vaste plan de rénovation : la salle de motricité (500 €), la classe des CP-CE1 (1500 €), l'ensemble garderie-cantine (2500 €), le lavabo des MS-GS (500 €), la salle informatique (300 €), le parc informatique (13000 € dont une subvention de 9000 €), le démoissage du toit (6000 €) et la mise en place d'un système de programmation pour le chauffage (3000 €). Pour l'année 2010-2011, il est prévu de rénover 1 à 2 classes.

Enfin, des demandes de devis sont en cours pour le remplacement de l'intégralité des huisseries (vitrage simple, structures en bois vieillissantes) et pour l'installation de plafonds suspendus (problème de bruit).

Au total, le coût d'un enfant scolarisé à Amayé sur Orne est de 1158,52 € pour un élève de maternel, et de 433,54 € pour un enfant de primaire, montants calculés sur l'année scolaire 2009/2010.



Repas des anciens :

46 convives au repas des anciens (photo ci-contre) le dimanche 17 octobre à la salle communale d'Amayé.

Chacun s'est quitté vers 17h30, particulièrement satisfait aussi bien du repas que de l'animation en chansons assurée par

Sandra et Laurent à la guitare (voir gazette n°12) et par la visite amicale de M. Girard (vice-président du Conseil Général et maire d'Evrecy) et de M. Pasquet (président de l'ADMR).

Au menu : apéritif et mise en bouche, nage de St Jacques et saumon aux épices douces, pause normande, magret de canard avec ses poires aux épices, son tonnelet de poivron rouge, un risotto aux cèpes et un tajine de légumes, fromages et pour finir un assortiment de desserts, tout un programme !

Un « alcool » a été offert au doyen Lucien Duval, âgé de 89 ans. La doyenne Alice Lebas, âgée de 95 ans, absente au repas a reçu un bouquet de fleurs à son domicile. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine, à savoir le 9 octobre 2011 !



APE

L'Association des Parents d'Elèves d'Amayé sur Orne et de Maizet (APE) existe de nouveau cette année grâce à l'arrivée de nouveaux bénévoles. Nous vous présentons les membres : présidente : Florence REYDELLET, vice-présidente : Sonia MORICE, trésorière : Magali HILLAIRET, trésorière adjointe : Eléonore MARTIN, secrétaire : Valérie GOUERAND, secrétaire adjointe : Corinne VIVIER.

Comme chaque année, pour les enfants, nous organisons différentes manifestations afin de récolter des fonds pour financer divers projets pédagogiques et éducatifs. Grâce aux manifestations réalisées au cours de l'année scolaire 2009-2010, l'APE a pu reverser à l'école la somme de 3 600 € pour l'année 2010-2011.

Durant cette année scolaire, voici les dates des manifestations prévues :

Vente de sapins : samedi 4 décembre 2010 sur la place de la Mairie (sur réservation)

Marché de Noël : dimanche 5 décembre 2010 à l'école

Vide-grenier puériculture-jouets : dimanche 3 avril 2011 à la salle communale

Marché aux plantes : samedi 14 mai 2011 à l'école.

Fête des parents et enfin kermesse de l'école : 25 juin 2011.

Tous les renseignements utiles pour chaque manifestation vous seront communiqués au moment venu. Nous renouvelons le souhait de vous voir nombreux et comptons sur votre participation. N'hésitez pas à nous contacter pour toute idée ou proposition d'aide, l'APE a son email : apeamayesurorne@hotmail.fr



Les membres de l'APE

Ecole (par Mme Salignon, directrice).

Voici des dates importantes pour les deux prochains mois, sachant que les fêtes proposées sont ouvertes à tout le village ! Jeudi 11 novembre à Maltot, les élèves chanteront la Marseillaise et liront une lettre pour célébrer l'Armistice.

Vendredi 19 novembre, de 16h30 à 19h, grand marché de l'automne proposé par les élèves. Vendredi 3 décembre, les élèves participent au TELETHON et dimanche 5 décembre, c'est le marché de Noël à l'école !

Des enfants qui s'investissent, les délégués de l'école (en photo ci-dessous) :



Chaque année, deux délégués, accompagnés de leurs suppléants, sont élus à la majorité dans chaque classe, du CP au CM2. Ils préparent leur campagne électorale et votent, comme les adultes, en présentant leur carte électorale, en signant la liste électorale et en notant leur choix dans l'isoloir qu'ils insèrent dans l'urne. Puis après le dépouillement, les résultats sont annoncés.

Quel est leur rôle ? Ils doivent recueillir les questionnements, remerciements, souhaits et autres idées de leurs camarades de classe. Ils prennent la parole au nom de tous et non pour soi. Ils sont le porte-parole quand un problème urgent doit être réglé. Un conseil se réunit chaque trimestre en présence d'un enseignant, d'un membre de chaque mairie (Amayé et Maizet) et d'un membre des représentants de parents élus. Un compte-rendu est écrit et affiché. Les délégués ont en charge de le communiquer auprès de leur classe. Deux délégués

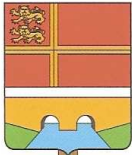
sont élus parmi les délégués des classes pour représenter l'ensemble de leurs camarades lors du conseil d'école.

Appel : L'école recherche des papys et mamies qui voudraient passer un moment avec les élèves en partageant une lecture dans la bibliothèque, sur le temps scolaire. D'autres projets autour du livre sont possibles avec de petits groupes d'enfants volontaires. Si vous êtes intéressés, merci de contacter la directrice, Mme Salignon, au 02 31 80 43 45.

Mairie :

Accueil par Mmes HOMMET et ORY, lundi (10h-12h), mercredi (9h-12h),
jeudi (16h-19h) Tel : 02.31.80.54.49 Fax : 02.31.80.54.49 N° d'urgence : 06 45 17 47 56
Mail: mairie-amaye-surorne@wanadoo.fr ou par courrier (boîte aux lettres derrière la mairie)





Vous souhaitez publier un article informatif dans la gazette, vous avez une question à poser à l'équipe municipale, une suggestion à faire

Cet encart est pour vous !

Il vous suffit de retourner ce coupon en mairie
(sur les heures d'ouverture ou dans la boîte aux lettres).

NOM/Prénom :

Je souhaite recevoir ma réponse par mail : adresse mail :

Je souhaite recevoir ma réponse par courrier : adresse postale :

Je souhaite recevoir ma réponse par téléphone : numéro :